

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du jeudi 13 avril 2023
Délibération n°2023-04

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 9
Représentés : 4

Votes :

Pour : 12
Contre : 0
Absentions : 1

Date de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 6 avril 2023 (par mail)
Date d'affichage de la convocation : jeudi 6 avril 2023

Présents : Pierre AMALOU, Claudie BERARD, Thierry AILLAUD, Alain FOURNIER, Florence LAUSSEL, Vincent BOUBAL, Valérie GROS, Gaëlle ROUX- MENON, Jean Michel CLAREY

Absents :

Absents excusés : Catherine DUSCHA, Séverine RAMON, Bernard TREMOULET, Yves LEBORGNE

Pouvoirs : Catherine DUSCHA à Claudie BERARD, Séverine RAMON à Valérie GROS, Bernard TREMOULET à Alain FOURNIER, Yves LEBORGNE à Thierry AILLAUD

Secrétaire de séance : Valérie GROS

Approbation du compte administratif 2022- Budget communal

Sous la présidence de Claudie BERARD adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses : 816 934.21 €
Recettes : 971 867.09 €
Excédent de clôture de l'exercice : 154 932.88 €
Excédent global : 256 060.88 €

Investissement

Dépenses : 1 988 703.45 €
Recettes : 1 524 436.82 €
Déficit de clôture : - 464 266.63

Hors de la présence de M. Pierre AMALOU, Maire,

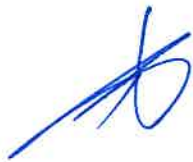
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Claudie BERARD,

- approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif du budget communal 2022.

Fait à ARGELLIERS, le 13/04/2023
Acte rendu exécutoire
Après envoi en préfecture le 19/04/2022
Après affichage le 19/04/2022

Le Secrétaire
Valérie GROS



Le Maire
Pierre AMALOU

